

qu'à celui auquel il est destiné et on l'inhume avec lui dans son cercueil.

Outre le *pallium*, l'archevêque, comme indice de sa dignité prééminente, a le droit de faire porter la croix de procession devant lui, par toute la province, et même en des lieux exempts et hors de sa visite, à moins qu'il y ait un légat ou un cardinal présent, ce qui ne peut se faire toutefois, en règle générale, qu'après la réception du *pallium*.

Une province ecclésiastique est formée par la réunion des diocèses dont les évêques sont suffragants d'un même métropolitain.

*Revue ecclésiastique.*

## L'IMPOSITION DU PALLIUM

**L**UNDI, le 8 août, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Paul Bruchési, l'immense vaisseau de Notre-Dame était envahi par une foule énorme, à l'occasion des fêtes de la remise du pallium au pontife aimé dont l'élection, l'année dernière, réjouissait le pays entier, et dont la parole et le gouvernement n'ont cessé, depuis, de combler les vœux de tous.

Jamais les voûtes de cette église, témoin privilégié de pompes si éclatantes, n'avaient abrité assistance plus distinguée et cérémonies plus grandioses.

Cinq cents prêtres environ, accourus de tous les points du diocèse, des diocèses voisins et même des Etats-Unis, remplissaient le sanctuaire et toute l'allée centrale de la nef.

Magnifique était le spectacle, à certains moments surtout, quand les fais de vives lumières arrivant de tous côtés, descendant de la grande voûte d'azur aux étoiles d'or, étincelaient sur le maître-autel chargé de fleurs, sur les chappes d'or des ministres sacrés, sur les tentures de velours et les gracieuses bannières.

La fonction pontificale commença à dix heures, célébrée par Mgr Duhamel, ayant pour prêtre assistant M. le chanoine Beauchamp, de l'archevêché d'Ottawa, pour diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Charpentier, chapelain des religieuses de la Miséricorde, et Thérien, aumônier du Mont Saint-Louis.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, en cappa magna, tenait chapelle, assisté de M. Collin, supérieur de Saint-Sulpice, et de MM. les chanoines Martin et Dauth, de l'archevêché de Montréal.